

COMMUNE DE SAINS-EN-AMIENOIS

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014

Le 5 avril 2014, à neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire.

Sont présents : M. Pierre LEPOETRE, Mme Marie-Bénédicte PAPILLON, M. François SARA, Mme Isabelle BRIOIS, M. Marc LECLERCQ, Mme Marie ZOUINI, M. Bruno DEPIERRE, Mme Michèle DEFERT, M. Michel TRUFFAUT, Mme Chantal THOMAS, M. Patrick LELIEVRE, Mme Nathalie LOUVIOT, M. Jean-René DECLE, Mme Michèle ROUSSEAU, M. Frédéric PETIT.

Monsieur Bruno DEPIERRE est élu **Secrétaire de séance**.

Le **quorum** étant atteint, le Conseil municipal peut donc délibérer valablement.

Monsieur LEPOETRE rappelle l'ordre du jour :

- 1 Commissions communales
- 2 Désignation des membres du CCAS
- 3 Informations diverses

1- Composition des commissions communales

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la composition des commissions communales suivantes dont le Maire est Président de plein droit :

Commission en charge des affaires scolaires et périscolaires :

Pierre LEPOETRE, Isabelle BRIOIS, Nathalie LOUVIOT, Marie ZOUINI, François SARA, Michèle ROUSSEAU, Patrick LELIEVRE

Pilotage de la commission par Isabelle BRIOIS

Commission en charge des finances

Pierre LEPOETRE, Michel TRUFFAUT, Bruno DEPIERRE, Frédéric PETIT, Marc LECLERCQ

Pilotage de la commission par Michel TRUFFAUT

Commission Appel d'Offres :

Pierre LEPOETRE, Président.

Membres titulaires : Bruno DEPIERRE, Marc LECLERCQ, Jean René DECLE ;

Membres suppléants dans l'ordre des titulaires : Frédéric PETIT, Michel TRUFFAUT, Marie-Bénédicte PAPILLON

2- Désignation des membres du CCAS

Monsieur LEPOETRE explique à l'assemblée qu'il faut fixer le nombre de membres issus du Conseil municipal qui siégeront au CCAS.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 5 le nombre de représentants issus du Conseil municipal et nomme les personnes suivantes :

Michèle DEFERT, Chantal THOMAS, Marie-Bénédicte PAPILLON, Marie ZOUINI, François SARA.

Monsieur LEPOETRE rappelle qu'il désignera ci-dessous et en nombre égal, les personnes extérieures pour siéger au CCAS :

Denis CAMERLYNCK (Association Familles Rurales), Sylvie VANICAT, Geneviève COURBOIN, Brigitte HIEZ, Pierre VANLEMMENS

3 Informations diverses

Monsieur LEPOETRE fait part à l'assemblée des points suivants :

- Réunion d'information sur les enjeux « gestion de l'eau » par l'agence de l'eau Artois-Picardie le 15 avril de 14H30 à 17H30 à Amiens. Monsieur Marc LECLERCQ souhaite y participer.
- Procédure d'alerte automatisée mise en place par les services de la Préfecture en cas d'alerte météo. Monsieur Pierre LEPOETRE, Marc LECLERCQ transmettront leur numéro de téléphone.
- Elections européennes du 25 mai : Tableau des permanences pour la tenue du bureau de vote
- Convocations pour le conseil municipal : Débat pour la diffusion aux élus par mail
- Monsieur LEPOETRE annonce la tenue d'une réunion de présentation mercredi 9 avril à partir de 18 heures avec Madame BECQUIN, représentante de la SIP, en charge du projet immobilier en face de la Boulangerie. Madame PAPILLON, Monsieur DEPIERRE et Monsieur DECLÉ souhaitent que les élus disposent de certains éléments (actes signés avec la SIP, permis de construire,...) préalablement afin de préparer cette réunion.
- Comité de jumelage : Monsieur SARA est désigné comme délégué au Comité de Jumelage. Monsieur LEPOETRE informe le Conseil que le Président du Comité de Jumelage a d'ores et déjà annoncé son souhait d'organiser un déplacement de 3 jours des élus à Bessenbach fin juin. Madame DEFERT fait remarquer qu'il faut faire attention au calendrier compte tenu de la fête du village programmée les 28/29 juin et des nombreuses manifestations à cette période.

Monsieur DECLÉ s'interroge sur le mode de fonctionnement du Comité de Jumelage vis-à-vis des communes et de l'intérêt ou de l'efficacité des sommes allouées par la commune. Monsieur LEPOETRE confirme que le Comité propose les actions à mettre en place mais que ce sont bien les Communes qui en prennent la décision dans le financement.

- Monsieur LEPOETRE propose un prochain conseil municipal fixé au lundi 14 avril à 18H30, à confirmer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30